

Image not found or type unknown



Cdd avec une évolution sur un cdi

Par **leozoe**, le **22/11/2009** à **12:20**

Bonjour,
Je suis actuellement en CDI.
Je dois signer au mois de février un CDD de 3 mois renouvelable avec évolution sur un CDI au bout de 6 mois si tout se passe bien. Ma question est si au bout de trois mois l'entreprise ne me garde pas sachant que j'ai toujours travaillé et cela depuis 30 ans j'aurais le droit à mes ACCEDIC.
Merci